



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20250709-2025-081-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

PUBLIE LE

08 JUIL. 2025

N°2025-081

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 19 juin 2025 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Rapporteur : M. Léon NGANDE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, Mme CARPE, M. BASTIN, Mme BERTRAND, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, M. GAUDIÈRE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO, Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, M. PESSOA, Mme THÉOPHILE, Mme NGANDE, Mme CIPRIANO, M. FORHAN, Mme CAPORAL, M. FAUTRÉ, M. LURIER, M. SUDRE, M. MAILLER, M. SY, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme ADOMO

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR) ; M. VIGUIÉ (donne procuration à Mme BERTRAND) ; Mme BENOLIEL (donne procuration à Mme ABCHICHE) ; Mme SAILLAND (donne procuration à Mme PARLOUAR) ; Mme DEGAGER-PHALANCHERE (donne procuration à Mme SAUSSEREAU) ; Mme DONATIEN (donne procuration à Mme ARRON) ; M. BARON (donne procuration à M. GOUPIL) ; Mme GUILLAUME (donne procuration à M. SY) ; Mme MASMOUDI-LAJNEF (donne procuration à M. FAUTRÉ)

Secrétaire de séance : Mme BENAHMED

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 39

Nombre de procurations : 9

Nombre de votant(e)s : 48

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération du Conseil Municipal 2023-095 en date du 28 juin 2023 relative aux modalités de vote du budget selon l'instruction M57 avec son plan comptable développé à compter du 1^{er} Janvier 2024 et avec le maintien d'un vote du budget communal par nature, par chapitre et par opération ;

Vu la délibération n°2025-078 du Conseil municipal du 25 juin 2025 approuvant le compte de gestion 2024 du Budget principal Ville ;

Vu la délibération n°2025-080 du Conseil municipal du 25 juin 2025 approuvant le compte administratif 2024 du Budget principal Ville ;

Vu les restes à réaliser de l'exercice 2024 du budget principal approuvés par le comptable public faisant apparaître un solde de 740 600,07 € (dépenses restant à réaliser : 24 682 421,81 € et recettes restant à réaliser : 25 430 021,88 €) ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission : Finances – Affaires générales – Marchés et Achats Publics – Personnel Communal – Formation du personnel – Handicap – Nouvelles technologies émis lors de sa séance en date du 18 juin 2025 ;

Vu l'avis de la 2^{ème} commission : Aménagement du territoire et Développement urbain – Politique du logement et Amélioration de l'habitat – Développement économique – Emploi – Insertion – Économie solidaire – Commerce et marchés aux comestibles – Artisanat – Tourisme émis lors de sa séance en date du 18 juin 2025 ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission : Cadre de vie : Espaces publics – Réseaux – Environnement et Développement Durable – Développement des transports en commun – Partage de l'espace public – Déplacements – Sécurité – ASVP émis lors de sa séance en date du 16 juin 2025 ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission : Solidarité – Action Sociale – Prévention – Santé – Politique en direction des seniors – Condition animale émis lors de sa séance en date du 16 juin 2025 ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission : Enseignement – Formation professionnelle – Restauration collective – Enfance – Petite enfance – Jeunesse – Bâtiments communaux – Droits des femmes émis lors de sa séance en date du 16 juin 2025 ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission : Politique culturelle – Politique sportive – Projets de solidarité internationaux – Comité de Jumelage – Initiatives festives – Vie Associative émis lors de sa séance en date du 16 juin 2025.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DÉCIDE d'affecter le résultat de clôture de 22 701 934,24 € de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2024 du budget principal de la Ville,

Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 22 701 934,24 €

Résultat de clôture de la section d'investissement (1) : 4 454 047,33 €

Solde des restes d'investissement à réaliser (2) : 740 600,07 €

Excédent de financement de la section d'investissement (3)=(1)+(2) : 5 201 647,40 €

Comme suit :

- Le montant de 22 701 934,24 € en section de fonctionnement au compte 002 «résultat de fonctionnement reporté».

ARTICLE 2 : DIT que le résultat de clôture de la section d'investissement de 4 454 047,33 € est un solde d'exécution qui fait l'objet d'une inscription au budget de l'exercice 2025.

ARTICLE 3 : DIT que toutes ces opérations sont inscrites au budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2025, voté par délibération de ce jour.

A la majorité,

38 votes pour,

M. Laurent JEANNE, Mme Aurore THIROUX, M. Michel DUVAUDIER, Mme Sophie AMAR, M. Patrice LATRONCHE, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, M. Alain CHATAUD, Mme Christine ARRON, M. Philippe DUBUS, Mme Sabrina ABCHICHE, M. Grégory GOUPIL, Mme Tatiana SAUSSEREAU, M. Saphir AKKOUCHE, Mme Geneviève CARPE, M. Wilfrid BASTIN, Mme Delphine BERTRAND, M. Léon NGANDE, Mme Jacqueline BENAHMED, M. Yohann PICOT, M. Yann VIGUIÉ, M. Bernard GAUDIÈRE, M. Philippe LHOSTE, M. Henrique RIBEIRO, Mme Raymonde DUVERGER, M. Philippe BOULAY, Mme Marie PARLOUAR, Mme Mylène BENOLIEL, Mme Evelyne SAILLAND, Mme Muriel DEGAGER-PHALANCHERE, Mme Didière DONATIEN, M. David SLIMOVICI, Mme Cristina DE OLIVEIRA, M. Franck BARON, M. Tony PESSOA, Mme Céline THÉOPHILE, Mme Emmanuelle NGANDE, Mme Isabel CIPRIANO, M. Jean-claude FORHAN

10 votes contre,

Mme Chrysis CAPORAL, Mme Pauline GUILLAUME, M. Christian FAUTRÉ, M. Yvon LURIER, M. Philippe SUDRE, M. Jean-Jacques MAILLER, M. Mamadou SY, Mme Hala MASMOUDI-LAJNEF, M. François TITOV, Mme Fily KEITA-GASSAMA



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Jacqueline BENAHMED